

Du service des Bagues, commandes des bagues 2027

Nous voulons que tout le monde passe au numérique ! Notez toutefois que ceux qui restent à l'analogique le restent également en ce qui concerne les commandes urgentes. Un supplément de cinq euros sera payé pour chaque commande analogique. Dans ce qui suit, les questions les plus importantes sont reprises. Important : les tailles de bague indiquées ne sont données qu'à titre indicatif. Un oiseau est considéré comme correctement bagué si la bague ne peut pas être retirée sans blesser la patte. Attention : Pour les oiseaux européens, la taille de bague prescrite est obligatoire et appliquée par la région dans laquelle vit l'amateur. Numéro de compte pour le service des bagues: BE56 7310 5836 6588 BIC KREDBEBB.

1. Directives

01. Pour les commandes analogiques (sur papier), utilisez toujours les formulaires qui sont envoyés et toujours payer 5 euros supplémentaires par commande !!!.

02. La réutilisation d'un numéro de stam précédemment attribué ne peut se faire à un nouveau membre qu'après cinq ans.

03. Seuls les membres de la R.A.O.B. qui sont en règle avec leur cotisation peuvent commander des bagues. Les nouveaux membres doivent immédiatement se voir attribuer un numéro de stam, le montant dû doit être immédiatement versé sur le compte prévu pour la cotisation des membres. Attention ce n'est donc pas le compte spécifique à la commande des bagues. Numéro de compte pour les membres. BE 21 7310 5836 7703 BIC KREDBEBB.

ATTENTION : les cotisations doivent être payées avant de pouvoir commander des bagues (dans le système, il y a un délai entre le paiement des cotisations, leur traitement et la possibilité d'entrer la commande de bagues). Utilisez toujours la communication structurée.

04. En cas de commande sur papier, joindre à chaque commande une copie de la preuve du paiement. Avec chaque paiement, indiquez les lettres de l'association.

05. Pour les perruches et les rapaces, les bagues durcies sont recommandées.

06. Commandez des bagues par dix (10, 20, 30, etc.). Seules les bagues en acier peuvent être commandées par pièce.

07. Si l'adresse ou l'adresse e-mail du responsable du service des bagues est incorrecte ou modifiée, veuillez en informer le service des bagues par écrit. De plus, mettez toujours un numéro de téléphone.

08. Attention, toute commande doit être passée par écrit (par la poste) ou via le programme numérique. Chaque commande analogique coûtera désormais 5 euros supplémentaires.

09. Si vous avez des questions, vous pouvez joindre le responsable des bagues par téléphone à partir de 18 heures au 0032(0)477/34.04.70 ou par e-mail bagues@aobbel.be

10. Pour les commandes sur papier, veuillez fournir un

numéro de téléphone sur la commande. Ainsi, vous pouvez recevoir un SMS indiquant que la commande a été reçue par le service des bagues. De cette façon, vous pouvez être sûr que votre commande sur papier est arrivée.

11. Des frais administratifs de 10,00 euros doivent être payés avec chaque commande de club. Cette somme est automatiquement provisionnée dans les comptes lors de la clôture d'une commande. A partir du 1er juillet 2026, les clubs peuvent passer une commande commune de bagues (bagues ordinaires + bagues européennes). Toute commande non payée ne sera pas activée. Il est impossible de passer une commande ultérieure si la précédente n'a pas été payée. (exception commande urgente)

12. Les bagues (couleur, couleur durcie) d'un diamètre de 3,30 mm ou plus coûtent 0,10 euro de plus par bague.

13. Les frais administratifs pour les commandes sont de 10,00 euros par commande. L'envoi des bagues des membres individuels se fait toujours avec des frais administratifs de 10,00 euros.

14. Numéro de compte:
BE56 7310 5836 6588. BIC KREDBEBB

2. Directives pour Oiseaux Européens. Ce qu'il faut faire?

01. Les commandes doivent être effectuées soit dans le programme numérique, soit sur papier et les formulaires distincts doivent être utilisés. Ces formulaires sont remis au responsable des bagues du club. Le responsable des bagues du club fait une copie de la commande du membre du club qu'il conserve.

02. Le bon de commande personnel doit être signé par le membre lui-même.

03. Ce bon de commande doit être conservé pendant cinq ans dans le club où il a été émis.

04. Les dimensions des bagues indiquées sont celles de ce formulaire de commande personnelle, aucune autre taille de bague n'est disponible.

05. Trois qualités de bagues sont utilisées : anodisée, durcie et acier. La couleur est la même que celle imposée par le C.O.M. pour l'année en question. Pour 2027, c'est la couleur violet.

06. Les bagues ne seront livrées qu'au plus tôt le 1er octobre du début de la saison de reproduction.

07. Le membre, et lui seul, est responsable des bagues qu'il a commandées. Il ne peut utiliser les bagues qu'à partir du 1er janvier 2027.

08. Le nombre de bagues commandées est communiqué chaque année à la DNF (Division Nature et Forêts).

09. Les commandes sont passées par dix pièces (10). Les bagues en acier peuvent être commandés par pièce.

10. Remarque importante pour les oiseaux européens : les bagues doivent toujours être commandées en fonction de la région du pays où vous habitez. Par exemple, une personne qui est membre en Flandre mais qui habite en Wallonie doit commander des bagues de la région wallonne. On dépend toujours de la législation où l'on vit.

11. Les bagues pour oiseaux Européens ne peuvent être livrées, par le responsable du club qu'après le 25 décembre 2026.

La fédération R.A.O.B. ne peut être tenue responsable de toute fraude commise par l'un de ses membres. Chaque amateur est donc responsable de ses propres actes. Mentionnez toujours les lettres du stam.

Pour le service des bagues, Olivier Ruysschaert, Waterstraat 35 à 1570 Tollembeek - gsm: 0032(0)477/34.04.70. après 18 h. mail: bagues@aobbel.be

3. Le responsable des bagues

Les amateurs affiliés à un club R.A.O.B. doivent commander toutes les bagues par l'intermédiaire du gestionnaire des bagues de ce club. Cette personne doit entrer la commande dans le programme des bagues numériques.

Les commandes urgentes peuvent être saisies séparément dans le programme de bagues numériques (Cela ne peut se faire qu'à partir de 1 janvier 2027). Important: AUSSI POUR LES COMMANDES URGENTES, LA COTISATION DOIT ÊTRE PAYÉE EN PREMIER. Les formulaires de bagues ne seront envoyés que sur demande. Si un autre responsable des bagues est nommé dans un club, cela doit être communiqué au service bagues R.A.O.B.

4. Commandes des membres individuels

Les membres individuels, et eux seuls, peuvent demander des bagues directement au service des bagues de la R.A.O.B. en utilisant le formulaire de bagues ci-joint ou en le téléchargeant sur le site (www.aobbel.be). Il existe deux formulaires distincts : oiseaux faune européenne et un formulaire pour les autres oiseaux d'élevage. Veuillez utiliser le bon formulaire. Les bagues ne peuvent être commandées que si la cotisation a été payée.

5. La responsabilité

Dès réception, il incombe à l'éleveur de vérifier l'exactitude de l'envoi. Les réclamations peuvent être signalées par téléphone ou par courrier électronique, mais l'éleveur devra apporter la preuve du problème à l'aide de la carte blanche jointe aux bagues. La réclamation doit être signalée au plus

tard quinze (15) jours après la réception. La R.A.O.B. décline toute responsabilité en cas de réclamation tardive.

6. Bagues avec numéro de stam

Les bagues avec numéro de stam sont valables pour participer à toutes les expositions régionales, nationales et C.O.M.

7. Carte de membre

Sur la carte de membre numérique/papier, outre le nom et l'adresse, le numéro de stam personnel de chaque membre est également enregistré. Cela permet de prouver que les bagues livrées sont la propriété du membre concerné.

ATTENTION. Le paiement doit être effectué simultanément à chaque commande de bagues. Le montant doit être majoré de 10,00 euros de frais administratifs et pour les commandes urgentes 15,00 euros de frais administratifs. Le paiement doit être effectué sur le compte du service des bagues, à savoir : BE56 7310 5836 6588. BIC : KREDBEBB de la R.A.O.B. à 3300 Tienen. Lors du paiement, veuillez indiquer la communication qui vous a été transmise.

Les membres individuels doivent indiquer leur nom et prénom, leur numéro de stam et leur adresse complète. Les commandes sont passées dans l'ordre de réception et en fonction du paiement. Aucune suite ne sera donnée pour les commandes non payées.

8. Dates des commandes

- Des bagues anodisées et durcies peuvent être commandées pour les oiseaux européens du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027.
- Tableau de livraison de bagues 2027.

Bagues commandées et paiement reçu avant	Date de livraison
15/08/2026	01/10/2026
01/09/2026	14/10/2026
15/09/2026	28/10/2026
01/10/2026	12/11/2026
15/10/2026	25/11/2026
01/11/2026	16/12/2026
15/11/2026	30/12/2026
01/12/2026	13/01/2027
15/12/2026*	03/02/2027
15/01/2027	03/03/2027
01/02/2027	17/03/2027
15/02/2027	31/03/2027
01/03/2027	14/04/2027
15/03/2027	28/04/2027
01/04/2027	12/05/2027
15/04/2027	26/05/2027
01/05/2027	16/06/2027
01/06/2027	15/07/2027
30/06/2027	18/08/2027

* Délai de livraison plus long en raison des congés du fabricant.

- Remarque : pour les personnes qui commandent des bagues par leur club, la livraison peut varier en fonction de la date de la commande et de la date du paiement fait par le responsable

- du club.
- Les bagues sont commandées aux dates prédéterminées et sont livrées au plus tard à la date de livraison prédéterminée.
- Le paiement doit être effectué en même temps que la commande sur le compte de la R.A.O.B.
PAS PAYÉ = PAS COMMANDÉ.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE PASSER UNE COMMANDE SI LA PRÉCÉDENTE N'A PAS ÉTÉ PAYÉE (EXCEPTION POUR LES COMMANDES URGENTES)

Le coût d'une commande urgente est supérieur de 100 % (deux fois le prix des bagues) à celui d'une commande normale. Le délai de livraison est celui d'une commande passée avant le dimanche soir 22h et livré dans les 10 jours après la date de fabrication. Cette commande n'est possible qu'à partir du 1er janvier 2027. Chaque commande urgente sera envoyée directement au membre avec des frais de traitement de 15,00 euros.

9. Les prix

Bagues normales:

- Anodisée couleur jusqu'à 3,20 mm = 0,35 euro/pièce.
- Anodisée couleur à partir de 3,30 mm = 0,45 euro/pièce.
- Durcie couleur jusqu'à 3,20 mm = 0,50 euro/pièce.
- Durcie couleur à partir de 3,30 mm = 0,60 euro/pièce.
- La commande se fait par 10 ou multiples de 10.
- Bagues en acier : 3.5 mm - 20 mm: 1,81 euro/pièce. A commander par pièce
- Frais administratifs : 10,00 euros. Les bagues normales seront envoyées en même temps que les bagues pour oiseaux Européens.

Bagues 'Oiseaux Européens':

- Anodisée couleur jusqu'à 3,20 mm = 0,35 euro/pièce.
- Anodisée couleur à partir de 3,30 mm = 0,45 euro/pièce.
- Durcie couleur jusqu'à 3,20 mm = 0,50 euro/pièce.
- Durcie couleur à partir de 3,30 mm = 0,60 euro/pièce.
- La commande se fait par 10 ou multiples de 10.
- Frais d'administration: 10,00 euros. Les bagues pour oiseaux Européens seront envoyées en même temps que les bagues normales, mais il se peut qu'elles ne soient livrées aux membres qu'après le 25 décembre.
- Les commandes urgentes sont envoyées directement au membre avec des frais d'administration de 15,00 € par envoi.

10. EZ bagues élastiques et bagues en celluloïd



- Disponibles également au service des bagues : un kit de départ avec un appareil pour placer les bagues. Les bagues élastiques sont disponibles en 8 couleurs.

- Le kit de départ comprend un appareil

avec 16 bagues en 8 couleurs. Il y a des boîtes de 50 bagues de la même couleur. On peut obtenir une boîte avec 5 couleurs différentes.

- Prix: €5 pour le kit de départ.
- €5 par boîte de 50 bagues.
- Les bagues ouvertes unicolores en celluloïd sont

disponibles toute l'année jusqu'à épuisement du stock.

- Sont livrables immédiatement à condition de payer 10,00 euros de frais administratifs.

Bagues en celluloïd unicolores

- 2,5 + 2,7 mm = 2,50 euros/10 pièces.
- 4 + 6 mm = 3,50 euros/10 pièces.
- A commander par 10 pièces/par couleur, en fonction du stock.

11. Prix R.A.O.B.

- 1 membre avec ou sans revue = 20 points. Membres ayant payé leur cotisation à la date du 31 mai.
- 1 bague = 1 point.
- 1 prix A.O.B.: 1000 points.
- 2 prix A.O.B.: 3000 points.
- 3 prix A.O.B.: 6000 points.
- 4 prix A.O.B.: 9000 points.
- 5 prix A.O.B.: 12000 points.
- Cinq prix A.O.B. au maximum seront attribués par club.
- Le décompte se fait du 1er juin au 31 mai de l'année suivante.

12. Conditions d'attribution de la R.A.O.B.:

- Les prix R.A.O.B. devraient être attribués aux trois meilleurs oiseaux (classification A + D + E) pour lesquels des bagues R.A.O.B. ont été délivrées cette année-là.
- S'il y a plusieurs prix A.O.B., le deuxième, troisième ... prix est attribué au deuxième, ou au troisième ... respectifs de ce classement A + D + E.
- L'amateur doit participer au championnat ou l'exposition de son club. Si aucune exposition n'est organisée, un championnat de remplacement doit être spécifié par le conseil d'administration.
- Un trophée sera toujours décerné si les conditions minimales sont remplies.
- Les membres peuvent signaler des irrégularités à l'administrateur de leur province.

Pas de bagues en PVC sur les expositions COM à partir de 2026:

ATTENTION : DEPUIS 2026, LES BAGUES EN PVC NE SONT PLUS ACCEPTÉES AUX EXPOSITIONS C.O.M., A LA BAGUE D'OR, V.V.N.K., A.H.C.C.P. ET MONDIAL

